

3. Le gouvernement a accepté l'embargo volontaire des Nations Unies sur l'importation d'armes manufacturées en Afrique du Sud. Cette mesure a été recommandée à la fin de l'année dernière par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle sera maintenant appliquée au Canada.

Nous mettons fin, en plusieurs étapes, à un certain nombre de mesures officielles qui appuient le commerce avec l'Afrique du Sud et l'investissement dans ce pays.

4. Les conventions de double imposition Canada-Afrique du Sud seront abrogées. C'est là la quatrième mesure.

5. Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) n'offrira plus d'aide aux exportateurs canadiens pour leur permettre de s'implanter sur le marché sud-africain.

6. Les politiques d'assurance globale émises par la Société pour l'expansion des exportations en vertu de l'article 24 de cette loi cesseront également de s'appliquer à l'Afrique du Sud.

7. Le Canada a toujours respecté le boycott sportif décrété à la réunion du Commonwealth de 1977. Nous renouvelons maintenant notre appui du boycott des contacts sportifs entre athlètes représentant le Canada et l'Afrique du Sud. Afin de donner plus de clarté et plus de certitude à son application, le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur et moi-même avons convenu de lignes directrices spécifiques qui sont publiées aujourd'hui sous la forme d'un communiqué et qui seront largement distribuées aux organismes sportifs. Ces lignes directrices couvrent les contacts au Canada, en Afrique du Sud et dans les pays tiers.

8. La mesure suivante concerne spécifiquement la Namibie. Comme autre mesure volontaire prise conformément à la résolution 283 du Conseil de sécurité, qui recommandait que les pays cessent les activités commerciales liées à la Namibie et menées par des organismes gouvernementaux, le gouvernement a décidé de mettre fin à toute activité de transformation à façon de l'uranium namibien importé d'Afrique du Sud. Cette transformation a été effectuée en vertu de contrats signés entre l'Eldorado nucléaire, une société de la Couronne, et des parties en pays tiers. Les contrats existants seront honorés, mais il n'y aura aucun nouveau contrat de traitement de l'uranium namibien importé d'Afrique du Sud. Si l'Afrique du Sud établit une date pour la mise en application du plan de l'ONU visant l'indépendance de la Namibie, nous envisagerons alors d'abroger cette mesure.